

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 28 août 2019 à 13 h 15, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. Rémy Normand, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2019-1575 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et 9295-3678 Québec inc. (DVG Brands), relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Valo-Capitale de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Commercialisation des produits Superwrap et LiquidShield aux États-Unis, au Mexique et en Europe - DE2019-203 (CT-DE2019-203)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9295-3678 Québec inc. (DVG Brands), relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet Valo-Capitale de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Commercialisation des produits Superwrap et LiquidShield aux États-Unis, au Mexique et en Europe, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023 pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1576 Adjudication d'un contrat pour des travaux de construction de nouveaux feux de circulation 2019 (PEP190205) (Appel d'offres public 60982) - **AP2019-507** (CT-2440433) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ardel Électrique inc.*, le contrat pour divers travaux de construction de nouveaux feux de circulation 2019 (PEP190205) pour une somme de 352 336,90 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 60982 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 juin 2019.

CE-2019-1577 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'aménagement d'une piste cyclable et d'un sentier piétonnier - Parc de la rivière du Berger - Phase II (Appel d'offres public 52621) - **AP2019-508** (CT-2432209) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 223 454,04 \$, excluant les taxes, pour le contrat adjugé à *Terrassement Portugais inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-2098 du 7 novembre 2018, pour l'aménagement d'une piste cyclable et d'un sentier piétonnier - Parc de la rivière du Berger - Phase II, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1578 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie- Spécialité mécanique de réfrigération - Centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces (BAT2016-251)(VQ-49164) - **AP2019-524** (CT-2437281) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 25 000 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Delisle, Despaux et associés inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-0476 du 29 mars 2017 pour des services professionnels en ingénierie - Spécialité mécanique de réfrigération - Centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces (BAT2016-251) conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1579 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie - Études pédologiques simples de faible profondeur 2019 (PPD190297) (Appel d'offres public 61080) - AP2019-529 (CT-2437715) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *SNC-Lavalin GEM Québec inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie - Études pédologiques simples de faible profondeur 2019 (PPD190297), pour une somme de 176 800 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61080 et à sa soumission du 16 juillet 2019;
- 2° autorise *SNC-Lavalin GEM Québec inc.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2019-1580 Adjudication d'un contrat pour le prolongement de l'avenue Joseph-Casavant (PAM187397) - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 61165) - AP2019-537 (CT-2439170) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises P.E.B. ltée*, le contrat pour le prolongement de l'avenue Joseph-Casavant (PAM187397) - Arrondissement de Beauport, pour une somme de 394 449,50 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 61165 et aux prix unitaires de sa soumission du 16 juillet 2019.

CE-2019-1581 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie - Mise à niveau des réseaux d'eau potable et d'égout 2017 (PSO160594) (VQ-48813) - AP2019-544 (CT-2437663) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 30 240 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *WSP Canada inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-1950 du 30 novembre 2016, pour les services professionnels en ingénierie - Mise à niveau des réseaux d'eau potable et d'égout 2017 (PSO160594), conformément à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1582 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 9 (PSU180551) (Appel d'offres public 51729) - **AP2019-546** (CT-2439658) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 225 000 \$, excluant les taxes, en regard du lot 9, au contrat adjugé à *Eurovia Québec Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1144 du 30 mai 2018, pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 9 (PSU180551), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1583 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la réfection des infrastructures souterraines des rues du Glorieux, d'Estrées, Monseigneur-Cooke et du Jade (PSP150157, PSP160905 et PSP160904) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 52019) - **AP2019-547** (CT-2435899) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 28 250,79 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Charles-Auguste Fortier inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-1468 du 5 juillet 2018, pour la réfection des infrastructures souterraines des rues du Glorieux, d'Estrées, Monseigneur-Cooke et du Jade (PSP150157, PSP160905 et PSP160904), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1584 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 3 (PSU170947) (Appel d'offres public 51612) - **AP2019-548** (CT-2439655) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 289 503 \$, excluant les taxes, au contrat adjugé à *Construction & Pavage Portneuf inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0709 du 11 avril 2018, pour l'exécution du programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2018 - Lot 3 (PSU170947), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-1585 **Approbation du choix de l'oeuvre d'art public *Fluviatile* de l'artiste Tania Girard–Savoie, qui sera installée au futur centre communautaire YMCA-Saint-Roch dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou - [CU2019-064](#) (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif approuve la proposition de l'artiste Tania Girard–Savoie intitulée *Fluviatile*, conçue conformément à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture du gouvernement du Québec*, qui sera installée au centre communautaire YMCA-Saint-Roch dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou.

CE-2019-1586 **Entente entre la Ville de Québec et *Machine de cirque*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets en art, culture et patrimoine* du *Fonds de développement des territoires*, pour réaliser le projet *Commercialisation d'un spectacle de cirque en Europe* - [DE2019-179](#) (CT-DE2019-179) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Machine de cirque*, relative au versement d'une subvention maximale de 40 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets en art, culture et patrimoine* du *Fonds de développement des territoires* pour réaliser le projet *Commercialisation d'un spectacle de cirque en Europe*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie une somme maximale de 40 000 \$, à même le *Fonds de développement des territoires (FDT)* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1587 **Entente entre la Ville de Québec et la *Centrale alternative*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets en art, culture et patrimoine* du *Fonds de développement des territoires*, pour réaliser le projet *Démarrage d'une entreprise d'économie sociale en mutualisation de ressources pour les entreprises culturelles* - [DE2019-181](#) (CT-DE2019-181) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Centrale alternative*, relative au versement d'une subvention maximale de 40 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets en art, culture et patrimoine* du *Fonds de développement des territoires* pour réaliser le projet *Démarrage d'une entreprise d'économie sociale en mutualisation de*

ressources pour les entreprises culturelles, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° approprie une somme maximale de 40 000 \$, à même le *Fonds de développement des territoires* (FDT) pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1588 Entente entre la Ville de Québec et *Les consultants en gestion Sylroy inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Mise en oeuvre du plan de commercialisation hors Québec* - **DE2019-205 (CT-DE2019-205) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Les consultants en gestion Sylroy inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Valo-Capitale* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Mise en oeuvre du plan de commercialisation hors Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1589 Entente entre la Ville de Québec et *ABC Dust Technologies Corp.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Soutien au démarrage et à la commercialisation de la technologie ABC Dust* - **DE2019-206 (CT-DE2019-206) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *ABC Dust Technologies Corp.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Soutien au démarrage et à la commercialisation de la technologie ABC Dust*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1590 Entente entre la Ville de Québec et *Solution Nexam inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Soutien au démarrage et à la commercialisation de la plateforme Nexam* - **DE2019-207 (CT-DE2019-207) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Solution Nexam inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Soutien au démarrage et à la commercialisation de la plateforme Nexam*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1591 Entente entre la Ville de Québec et *Studio de jeux Bishop inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Développement du jeu Ogur - version accès anticipé* - **DE2019-208 (CT-DE2019-208) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Studio de jeux Bishop inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Développement du jeu Ogur - version accès anticipé*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1592 Entente entre la Ville de Québec et *Groupe Dorso inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Développement en télésanté afin de concevoir un assistant virtuel en médecine préventive* - **DE2019-211 (CT-DE2019-211) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Groupe Dorso inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Développement en télésanté afin de concevoir un assistant virtuel en médecine préventive*,

selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° approprié une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1593 Entente entre la Ville de Québec et Technologie Visao inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Appels à projets entrepreneuriaux novateurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Commercialisation au Canada et aux États-Unis d'une solution technologique 3D pour la vente et la personnalisation de produits manufacturiers - DE2019-212 (CT-DE2019-212) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et *Technologie Visao inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Commercialisation au Canada et aux États-Unis d'une solution technologique 3D pour la vente et la personnalisation de produits manufacturiers*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprié une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1594 Entente entre la Ville de Québec et Automatisation Orisha inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Appels à projets entrepreneuriaux novateurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour réaliser le projet Développement d'un assistant de production automatique pour les serres utilisant l'intelligence artificielle - DE2019-214 (CT-DE2019-214) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et *Automatisation Orisha inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Développement d'un assistant de production automatique pour les serres utilisant l'intelligence artificielle*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprié une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-1595 Entente entre la Ville de Québec et *Technologies Korok inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Validation de performance en chantier d'un compagnon numérique pour l'inspection d'intégrité de pipelines* - **DE2019-215 (Abrogée par CE-2020-0171) (CT-DE2019-215) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Technologies Korok inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Validation de performance en chantier d'un compagnon numérique pour l'inspection d'intégrité de pipelines*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° approuve une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-1596 Entente entre la Ville de Québec et *Bia formations inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Centre d'apprentissage automatisé et personnalisé* - **DE2019-217 (CT-DE2019-217) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Bia formations inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 48 713 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Centre d'apprentissage automatisé et personnalisé*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° approuve une somme maximale de 48 713 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-1597 Entente entre la Ville de Québec et *EV Sens inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Plateforme de gestion d'énergie EVA* - **DE2019-218 (CT-DE2019-218) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *EV Sens inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Plateforme de gestion d'énergie EVA*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° approprie une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-1598 Entente entre la Ville de Québec et *Hyuman recrutement inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démarrage et mise en marché de Hyuman recrutement* - **DE2019-219 (CT-DE2019-219) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Hyuman recrutement inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démarrage et mise en marché de Hyuman recrutement*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° approprie une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-1599 Entente entre la Ville de Québec et *CRZUS Technologie Financière inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Mise en marché de l'application financière CRZUS* - **DE2019-221 (CT-DE2019-221) — (Ra-2140)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *CRZUS Technologie Financière inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 50 000 \$, dans le cadre du volet *Appels à projets entrepreneuriaux novateurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Mise en marché de l'application financière CRZUS*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à

l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° appropriée une somme maximale de 50 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023* pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-1600 Subvention au Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines pour la tenue du congrès INFRA 2019 - IN2019-032 (CT-2440702) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$ (non taxable) au *Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)*, pour la tenue du congrès *INFRA 2019* qui aura lieu du 2 au 4 décembre 2019 à Montréal.

CE-2019-1601 Ordonnances numéros O-142 et O-143, concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement et les bandes cyclables sur le réseau artériel de la ville, relatives au boulevard de la Colline - Quartiers Loretteville et Neufchâtel Est–Lebourgneuf, districts de Loretteville–Les Châtel et Lac-Saint-Charles–Saint-Émile - TM2019-198 (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif adopte les ordonnances numéros O–142 et O–143 du comité exécutif de la Ville de Québec concernant le stationnement et la circulation sur le boulevard de la Colline, relatives au Règlement R.V.Q. 2111, jointes en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2019-1602 Nomination de monsieur Clinton Cornell (ID. 024264) à titre de directeur de section par intérim des technologies de l'information, à la Section des services applicatifs communs de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - RH2019-771 (CT-RH2019-771) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Clinton Cornell (ID. 024264), employé permanent, à titre de directeur par intérim de section des technologies de l'information (D385), classe 3 (poste no 37004), à la Section des services applicatifs communs de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-1603 Abolition d'un poste d'agent de secrétariat, classe 3, à la Division de la santé et de la sécurité au travail et remplacement de madame Charline Viens (ID. 143595) à l'emploi d'agente de bureau, classe 3, au Bureau de la retraite du Service des ressources humaines - **RH2019-790** (CT-RH2019-790) — (Ra-2140)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste d'agent de secrétariat (F401), classe 3 (poste no 41577) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec*, à la Division de la santé et de la sécurité au travail du Service des ressources humaines;
- 2° remplace madame Charline Viens (ID. 143595), employée permanente, à l'emploi d'agente de bureau (F400), classe 3 (poste no 26743), au Bureau de la retraite du Service des ressources humaines, avec effet le 19 août 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 13 h 55

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad